

clôture afin de juguler ce genre de sentiments, ne seraient-ils exprimés que par une seule personne, ils privent cette personne de quelque chose de précieux et il aurait mieux valu pour eux de ne pas saisir la nation de cette question litigieuse.

M. Terry Nugent (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, la bataille du drapeau a été longue mais nous en voyons la fin. L'amendement dont nous sommes saisis a trait au pavillon rouge et bon nombre d'orateurs, tant à la Chambre que sur les tribunes publiques, se sont demandés: «Pourquoi poursuivez-vous le combat, ne constatez-vous pas que vous perdez la bataille, ne vous rendez-vous pas compte que nous aurons un nouveau drapeau, pourquoi entraver les travaux du Parlement?» A mon avis, il est temps de consigner au compte rendu les raisons précises pour lesquelles nous combattons.

Je n'ai jamais été de ceux qui pensent que ce qui importe dans une bataille ce sont les effectifs dont on dispose. Il faut plutôt se demander si le droit est notre parti. Si nous donnons aux députés l'appellation d'honorable c'est, j'en suis sûr, parce que nous aimons tous à croire qu'il est de notre devoir de nous faire les défenseurs de la bonne cause et de combattre ce que nous croyons être la mauvaise cause. Nous avons déclaré à maintes reprises—et nous n'avons pas changé d'avis à ce sujet—qu'on s'est fourvoyé quant aux dispositions prises en vue de changer notre drapeau national et quant à la manière dont on les a prises. Et c'est pourquoi il est de notre devoir de combattre.

La question n'est pas de savoir, j'en suis sûr, si nos chances de succès sont minces mais si nous combattons sincèrement pour une juste cause. Peu m'importe qu'en fin de compte la défaite soit certaine. Ce qui importe c'est de ne pas flancher en menant le bon combat.

Je me rends compte qu'une sorte de ressentiment se fait jour dans certains secteurs de la population et que les journaux ont fait état de ce qu'ils appellent notre résistance opiniâtre devant la défaite inévitable. Je n'ai pas peur des sanctions que peut prendre contre moi l'opinion publique parce que certains ne semblent pas comprendre pourquoi je m'acharne à lutter, même si mes efforts doivent se révéler inutiles.

Il faut peut-être voir là l'influence de mon ascendance irlandaise. Je suis persuadé que si les députés voulaient se donner la peine de songer un tant soit peu à l'histoire de l'Irlande, de se rappeler les années de lutte, le nombre de morts, les persécutions, les difficultés insurmontables et les innombrables échecs, ils comprendraient un peu pourquoi nous, de ce côté-ci de la Chambre,

sommes d'avis qu'il est honorable de lutter, même si d'autres estiment que nous devrions nous rendre compte que notre lutte est vouée à l'échec.

J'ose croire que mes commettants ne s'arêteront pas aux seuls comptes rendus des journaux, où l'on semble se préoccuper uniquement du fait que la lutte actuelle est interminable. J'espère qu'ils se rendront compte qu'il nous faut continuer de soutenir la lutte. Je sais que le public semble oublier que le gouvernement aurait pu mettre fin à cette lutte à n'importe quel moment. A mon sens, nous avons raison d'être déçus de la situation dans laquelle nous sommes: aucune retraite honorable possible; si nous sommes défaits, nous aurons lutté jusqu'au bout. La lutte constante au Parlement me préoccupe peut-être un peu parce que le Parlement canadien a perdu aujourd'hui un lutteur vraiment éminent.

Le doyen du Parlement canadien, le sénateur Byron Horner, est décédé aujourd'hui dans un hôpital de Saskatoon et tous ceux qui le connaissaient et l'aimaient autant que moi, connaissent sûrement les longs et éminents services qu'il a rendus au Parlement du Canada et savent que la lutte était l'un de ses traits prédominants. C'était un lutteur éminent et valeureux et nous pouvons dire avec raison, je crois, que nous avons tous perdu un modèle vivifiant, maintenant qu'il nous a quittés après tant d'années de service.

J'exprime sûrement les sentiments de tous les députés en offrant mes sincères condoléances à nos deux collègues, les honorables députés de Jasper-Edson (M. Horner) et d'Acadia (M. Horner), qui ont perdu leur père, ainsi qu'à M^{me} Horner et à tous les autres membres de la famille. Les 32 années qu'il a consacrées au Parlement comptent sûrement parmi les états de service public les plus nobles et les plus méritoires dont nous ayons été témoins, au cours de notre vie, et dont nous ne bénéficierons probablement pas de nouveau avant bien longtemps.

Si je me souviens bien, c'est lors de notre première rencontre au parlement que je me suis rendu compte combien il est important pour les députés d'être courageux. Peut-être certains d'entre nous sont-ils parfois un peu trop têtus, mais nous sommes trop exposés à nous laisser influencer par l'opinion publique, par les premiers commentaires hostiles dans les journaux, par la perspective d'obstacles parfois presque insurmontables. J'estime devoir beaucoup au sénateur Horner qui, très tôt, m'a convaincu qu'une des plus grandes qualités que puisse avoir un député c'est le courage de ses convictions.

J'aimerais me reporter à une ou deux remarques qui ont été faites à la Chambre aujourd'hui. Sauf erreur, l'honorable député de